

## Prévention et lutte contre les nuisibles



### Comment lutter contre les chenilles processionnaires ?



## **Attention, comme chaque année au printemps, nous assistons à la recrudescence des chenilles processionnaires !**

Cette année, **de nombreux cocons de chenilles processionnaires sont présents dans les arbres** (pins notamment et chênes...).

Les chenilles passent l'hiver dans des nids tissés sur des branches de pin (toutes espèces de pin confondues) exposées au soleil dont elles sortent la nuit pour se nourrir d'aiguilles. Au printemps, toutes les chenilles d'un même cocon quittent leur nid, en procession pour s'enfouir dans le sol.

Le mode de procession en file indienne des chenilles est à l'origine de leur nom.

Connu depuis longtemps dans le Sud de la France, ce papillon a envahi toutes les régions de France.

**Ces chenilles possèdent des poils urticants et peuvent être à l'origine d'atteintes sur la santé des personnes exposées : démangeaisons, conjonctivite, maux de gorge...**

**Afin de les arrêter dans leur développement, vous trouverez des informations et des conseils sur les sites suivants :**

<https://www.iledefrance.ars.sante.fr/chenilles-urticantes-1>

<https://www.jardiner-autrement.fr/fiches-techniques/pin-chenille-processionnaire/>

## **Lutte contre le frelon asiatique**



## **Depuis 2004, le frelon asiatique / *Vespa velutina* s'est introduit en France et engendre des dégâts sur la faune locale.**

Ses piqûres douloureuses peuvent dans certains cas provoquer de violentes réactions allergiques ou un risque de décès.

### **Une lutte du ressort des propriétaires**

Les interventions réalisées par un organisme à Vocation Sanitaire ou par une société privée, restent de la responsabilité du propriétaire ou de l'occupant des lieux, que ce soit à titre civil, au titre des risques portés sur le voisinage, ou d'un point de vue financier...

### **Contactez des prestataires signataires de la charte de bonnes pratiques (FREDON)**

La charte régionale de bonnes pratiques de destruction des nids de frelons asiatiques est un outil créé et géré par FREDON Île-de-France. Elle permet de garantir une destruction efficace des nids de frelons asiatiques susceptibles de s'installer sur la région aussi bien sur le domaine public que sur le domaine privé.

Les désinsectiseurs, formés spécifiquement à la destruction de frelons asiatiques, interviendront selon **un protocole reconnu au niveau national**, qui prend en compte, tant les contraintes environnementales, que les conditions de sécurité requises indispensables lors d'une telle intervention.

Consulter la liste des entreprises ayant signé cette charte : <https://fredon.fr/idf/frelon-asiatique>

## **Moustique Tigre : contribuez à sa surveillance et adoptez les bons gestes**



nstallé en France depuis 2004 et implanté dans près d'une soixantaine de départements en 2020, **le moustique tigre (Aedes albopictus) est une espèce invasive pouvant transmettre à l'Homme des maladies comme la dengue, le chikungunya et Zika.**

Participez à la surveillance de sa propagation en signalant sa présence via le portail de signalement du moustique tigre [signalement-moustique.anses.fr](https://signalement-moustique.anses.fr).  
Vous aidez les autorités sanitaires à mieux connaître sa répartition sur le territoire.

Mais attention : tout ce qui vole n'est pas un moustique et tout moustique n'est pas un moustique tigre !

Pour éviter les erreurs, le site vous guide à l'aide de photos et vous demande de répondre aux trois questions suivantes :

Le moustique identifié est-il de petite taille ?  
Est-il noir et blanc ?  
Dispose-t-il d'un appareil piqueur ?

**NE LAISSONS PAS LE MOUSTIQUE TIGRE S'INSTALLER !**

**Les bons gestes à adopter :**

- **Éliminer les endroits où l'eau peut stagner (déchets verts, pneus usagés, encombrants...)**
- **Vider les récipients contenant de l'eau (arrosoir, soucoupe...)**
- **Changer l'eau des plantes et fleurs chaque semaine**
- **Vérifier le bon écoulement des gouttières**

- **Couvrir les réservoirs d'eau (bidons, citernes, bassins) et les piscines hors d'usage**

- Partager sur
- [Partager sur Facebook](#)
- [Partager sur Twitter](#)
- [Partager sur LinkedIn](#)
- [Partager par email](#)
- [Enregistrer en PDF](#)